



Les théâtres demandent des reculs à la reprise des négociations

En raison de changements de personnes mandatées à la table de négociation avec les Théâtres associés (TAI), notre négociation a finalement recommencé le 28 avril, après une pause de six mois.

Ce jour-là, l'AQAD-CSN a refusé les plafonds de redevances et de contributions aux REER que demandaient les TAI. Cette approche aurait avantagé les plus grandes salles, qui auraient été en mesure de moins bien rémunérer les autrices et les auteurs dans certaines situations où un plafonnement serait intervenu.

Ce que nous voulons, ce ne sont pas des plafonds, mais des planchers de redevances ! Notre demande vise à faire passer à 13 % la proportion du prix des billets qui revient à l'autrice ou à l'auteur ; elle se situe entre 5 % à 12 % en ce moment.

Cette négociation est complexe, puisque nous voulons aussi introduire de nouvelles pratiques, notamment sur la question des licences, pour mieux rémunérer les autrices et auteurs lorsque leurs pièces sont jouées à nouveau.

Votre comité de l'AQAD :

Emmanuelle Jimenez, autrice,
en remplacement
de Marie Louise Bibish Mumbu
Marie-Christine Lê-Huu, autrice
Marie-Eve Gagnon, directrice
générale de l'AQAD
Julien Boucher Carrier, conseiller
de la FNCC-CSN

Le comité patronal de TAI :

Céline Marcotte, directrice générale
du Théâtre du Rideau Vert
Mayi-Eder Inchauspé, codirectrice
générale de l'Espace Go
Amélie Duceppe, directrice générale
à Duceppe, en remplacement
de Patrick Loubert du TNM
Frédéric Massé, avocat

Prochaine négo : septembre



Assemblée générale le 18 juin

C'est dans ce contexte que se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'AQAD le 18 juin à Montréal (salle à confirmer). Le point sera fait sur la négociation et sur les pressions envisagées pour la prochaine rentrée théâtrale de cet automne.